

Association Mains libres

Siège : 15 rue Jean Lantier 75001 Paris
Contact : infos@mainslibres.asso.fr – 06 74 05 67 02
Association Loi 1901 – SIRET : 491 669 362 00049
Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 08
www.mainslibres.asso.fr

Procès-verbal – Assemblée Générale 2017

Samedi 4 mars 2017

L'assemblée générale de l'association Mains libres s'est tenue le samedi 4 mars 2017 dans les locaux de la bagagerie, au 15 rue Jean Lantier, de 9h30 à 12h. Tous les adhérents ont été convoqués par courrier du Président adressé le vendredi 16 février 2017. Documents joints à la convocation : liste des candidatures au CA, bilan comptable 2016 et proposition de budget 2017 formulaire de questions, procuration, bulletin d'adhésion.

A partir de 9h, Yves Dougin et Jean Redeuil, administrateurs, ont procédé au pointage des présents et des représentés.

Présents :

Françoise ABA, José ABDERRAHMANI, Rahim ADZAMI, Nicolas ATKINSON, Pablo BARTOLOME, Mohamed BAZINE, Barbara BLOT, Bernard BLOT, Régine du BOISBAUDRY, Laurent BOULLEY, Marie Lô, CHINAUD, Piotr CYGAN, Yves DOUGIN, Lucie GALLIER, Georges GAZUA, Benoît GEORGE, Antonio GONCALVES, Joëlle GOUTAL, Danièle GRIMAUD, Elisabeth LACAU, Nelson LARA, Jean-François LEGARET, Rachid MAHIOUT, Mickaël MARTIN, Claire MATHIS, Roger PEREZ, Françoise PLOQUIN, Jean REDEUIL, Claude de ROUVRAY, Sebastian SAPINSKI, Bernard SARRAZIN, Gérard SEIBEL, Chérif SEYE, Catherine SIMONNET, Samul SLAVOMIR, Loïc THEBAULT, Michet TOKAR

Représentés :

Christine ACHEROUFKEBIR, Tomas ANDRZEJAK, Xavier du BOISBAUDRY, Michelle BOISSON, Elisabeth BOURGUINAT, René BROUSSE, Sylvie CAIRO, Shopon CHAUDHORY, Laurent CHOISNEL, Véronique ETIENNE, Isabelle FRONDON, Véronique LILE, Renée ZENTAR.

Soit **36 membres présents et 13 représentés** sur 59 membres à jour de leur adhésion.

Le Président, Pablo Bartolome, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux adhérents et donne la parole à la vice-présidente, Catherine Simonnet, pour qu'elle présente le rapport moral de l'association pour l'année 2016.

I – Présentation du rapport moral 2016

Ce rapport moral, et le rapport d'activité sur lequel il s'appuie ont été préparés par Pablo Bartolome, Elisabeth Bourguinat et Catherine Simonnet à partir de données statistiques réunies par Yves Dougin, Denise Giron, Roland Guilloton, Elisa Lacau et Jean Redeuil.

Chers amis, Monsieur le Maire,

Merci à tous d'avoir pris la peine de venir tôt ce samedi matin pour notre assemblée générale annuelle. Notre présence à tous témoigne de notre attachement au bon fonctionnement de la bagagerie et à sa vitalité.

Comme chaque année, mon exposé comprendra deux parties :

- ✓ le bilan du fonctionnement de la bagagerie en 2016
- ✓ les projets pour l'année 2017

1- Comment la bagagerie a-t-elle fonctionné cette année ? A-t-elle bien fonctionné en cohérence avec ses objectifs initiaux ?

Nous nous sommes posé la question à travers six critères

- *Le taux de remplissage*
- *La fréquentation*
- *La vie de l'association*
- *La gestion de la bagagerie*
- *les contacts extérieurs*
- *L'impact social*

1) Le taux de remplissage

Il a été de 94 % pour l'année 2016 en progression par rapport à 2015. Il nous est arrivé de devoir gérer une liste d'attente.

Au cours de l'année 2016, 78 usagers ont bénéficié des services de la bagagerie, un peu moins que l'année dernière (85) mais nettement plus qu'en 2014 (72), pour mémoire le point le plus bas avait eu lieu en 2012 avec 69 usagers dans l'année. 2016 est donc une année « moyenne » Il y a eu 32 nouveaux inscrits (dont 6 anciens usagers de retour à la bagagerie, illustration de la difficulté de sortie de rue) et 30 départs.

Des usagers un peu moins nombreux. A la suite de certains incidents que nous évoquerons tout à l'heure, nos partenaires ont ralenti momentanément les demandes d'adhésion pour ne nous adresser que des personnes dont ils pensaient qu'ils s'intégreraient rapidement à la bagagerie. Quelquefois, le service de la bagagerie n'a pas correspondu à l'attente de l'utilisateur qui ne venait pas ou très peu, ce qui a conduit à la restitution du casier assez rapidement (11 personnes sont restées moins de trois mois)

Plus de la moitié des casiers restitués l'ont été volontairement. Une majorité d'utilisateurs a bien compris l'avantage qu'il y a à rendre son casier le plus vite possible quand on a trouvé un hébergement. Ainsi quelqu'un d'autre peut en profiter aussitôt. Si par malheur, cet utilisateur se trouve à nouveau à la rue, il pourra bénéficier aussitôt d'un casier sans formalités alors que si le casier a été suspendu par le conseil d'administration, il devra reprendre toute la procédure.

En effet, quelqu'un qui fréquente la bagagerie moins d'une fois par semaine la détourne de son objectif et s'expose à devoir restituer son casier sur décision du CA (6 en 2016). Ce n'est jamais de gaieté de cœur que les membres du CA décident la restitution d'un casier. Ils ont fait preuve d'une certaine tolérance au vu de situations particulières mais ils se doivent de maintenir les règles de fonctionnement pour la pérennité de l'association.

Il y a eu également 5 exclusions pour non respect du règlement intérieur.

Plus de 90% des usagers sont des hommes (7 femmes pour 78 bénéficiaires cette année). Elles sont également moins nombreuses à être suivies par nos partenaires ce qui explique leur faible présence à la bagagerie.

2) La fréquentation

Cette année, le nombre moyen d'entrées par permanence est encore en augmentation (22,5 en 2016, il était de 21,5 en 2015). Les usagers ayant un casier et ayant la possibilité de venir viennent en moyenne plus d'une permanence sur deux. Ceci traduit la pertinence du mode de fonctionnement de la bagagerie. Elle est désormais un repère fixe pour ses utilisateurs.

Si les moyennes sont indispensables pour comparer et dégager une tendance, elles ne peuvent rendre compte des situations individuelles. Certains usagers fréquentent la bagagerie au moins sept fois par semaine et représentent 30% des usagers, ils sont la preuve de la pertinence de l'ouverture bi-quotidienne de la bagagerie ; 38% des usagers viennent entre 2 et 6 fois par semaine. Ces usagers réguliers sont nettement moins nombreux que l'année dernière. En effet, la proportion d'usagers venant peu à la bagagerie a plus que doublé (13% en 2015, 32% en 2016). On constate également l'augmentation de visites sans utilisation du casier.

Nous nous posons la question :

Serait-ce un problème d'orientation ?

Il est très important de bien expliquer aux personnes envoyées par nos partenaires comment fonctionne la bagagerie, quelles en sont les contraintes, insister sur ce qui distingue la bagagerie d'une consigne à bagages : *le casier permet la mobilité, libère l'utilisateur de son sac de couchage, de sa tente dans la journée, lui permet de laisser des affaires, des objets, des papiers en sécurité, le casier n'est pas un espace de stockage.*

Serait-ce un problème de gestion ?

Les personnes venant très peu à la bagagerie devraient se voir retirer le casier assez rapidement. Les procédures ont souvent tardé cette année. La complexité de la situation de plusieurs usagers a amené les membres du CA à retarder la décision de suspendre le casier à la demande de nos partenaires associatifs. Lorsqu'un usager obtient un hébergement d'urgence, celui-ci ne lui permet souvent pas de sécuriser ses affaires, d'où le maintien du casier alors que la fréquentation est très faible. D'autre part, certains veulent attendre d'être surs de se sentir bien dans leur hébergement pour libérer le casier comme si la bagagerie représentait un havre qu'ils redoutent de quitter définitivement.

Il n'y a pas de corrélation entre la durée d'utilisation et la fréquence d'utilisation. Parmi les usagers qui viennent tous les jours, il y a des usagers de très longue date comme de nouveaux usagers, c'est la même chose parmi ceux qui viennent moins souvent.

3) La vie de l'association

Quelques chiffres encore :

En 2016, Mains Libres, c'est 129 adhérents répartis de la façon suivante :

78 usagers SDF ayant bénéficié d'un casier,

5 anciens usagers

37 ADF dont 7 nouveaux adhérents

4 associations partenaires,

5 membres donateurs.

Le nombre total d'adhérents est stable. L'arrivée de nouveaux bénévoles ADF compense le départ de certains en cours d'année et apporte de nouvelles énergies. Bienvenue à eux !

Toutefois, la vie de Mains Libres ne se résume toutefois pas à des chiffres.

2016 a été une année relativement calme pour la bagagerie sans que jamais la routine ne s'installe car chaque jour, chaque permanence réserve sa part de surprises, de petits problèmes à résoudre.

La vitalité de Mains Libres est perceptible également par le nombre important de réunions tout au long de l'année : CA mensuels, réunions d'adhérents ; par la mobilisation autour d'événements.

L'année s'est déroulée au rythme des **réunions mensuelles du Conseil d'Administration** qui permettent de faire le point sur l'occupation des casiers, sur la situation des usagers qui ne viennent que très peu ou plus du tout depuis le mois précédent, de chercher des solutions à des problèmes rencontrés, à des questions posées dans la boîte à idées, de proposer une réunion d'usagers, d'organiser un événement à venir... Ces réunions mensuelles sont indispensables pour garder le cap, pour preuve, la bonne assiduité de ses membres.

Les partenaires associatifs sont invités à participer à la première partie des réunions du conseil d'administration. leur présence est précieuse pour assurer le suivi des usagers avec discernement. Merci à Vincent et Myriam des Captifs, Renaud de Caarud et Gérard de la Soupe pour leur assiduité !

La deuxième partie des réunions du CA (19h-20h) est ouverte à tous les usagers. Leurs avis et suggestions nous aident à trouver les solutions les mieux adaptées et à ce que le CA soit toujours proche de la réalité de la vie à la bagagerie. Pensez à venir !

C'est dans cet esprit que nous envoyons désormais le compte-rendu des réunions du CA à tous les adhérents.

Le conseil d'administration a su s'adapter au départ de deux de ses membres (du collège SDF et du collège ADF) pour des raisons personnelles ou professionnelles. Les charges du secrétariat ont été assumées collectivement après le départ de notre secrétaire Claudie en province.

Les candidatures au CA et la proposition de Marie-Lo de nous venir en aide permettent d'être confiants quant à la répartition des charges de secrétariat.

Il y a un peu moins de candidats SDF cette année. Nous avons un peu de mal à convaincre les usagers que leur participation aux prises de décisions est fondamentale pour que la bagagerie réponde vraiment à leurs besoins.

Il y a eu aussi plus **une douzaine de réunions sur le fonctionnement interne de la bagagerie** pour résoudre un problème (réflexion pour adapter le règlement, améliorer la communication, notamment du fait de nombreux usagers ne parlant ni ne comprenant le français), pour organiser un événement puis en faire le debriefing afin d'améliorer l'année suivante

4) La gestion de la bagagerie

Nous n'allons pas passer en revue toutes les tâches que nécessite la marche de la bagagerie. Elles sont multiples et vous les connaissez. La bagagerie ne fonctionne que grâce au bénévolat. C'est sa fragilité, sans bénévoles nombreux et motivés, pas de bagagerie mais c'est aussi et surtout sa force.

Cette année encore, Mains Libres a mobilisé suffisamment de volontaires SDF comme ADF pour assurer l'ouverture biquotidienne de la bagagerie et l'ensemble de ses activités internes et externes. C'est un motif de fierté pour nous tous.

On peut citer les activités emblématiques de la bagagerie qui illustrent la capacité de Mains Libres à relever le défi de la prise de responsabilité comme un tremplin à l'insertion.

Les permanences

Les 730 permanences de l'année (2 tranches horaires de 2h x 365 jours) ont été assurées par trois ou deux bénévoles.

Les trois quarts des usagers de la bagagerie cette année ont assuré au moins une permanence. Même si plus d'une vingtaine d'ADF (27) ont assuré des permanences, force est de constater que c'est grâce à la mobilisation de certains usagers SDF que la bagagerie a pu fonctionner sans aucune interruption, notamment pendant la période estivale. Il est courant que certains assurent plusieurs permanences dans la même semaine alors que d'autres se montrent très récalcitrants. C'est pourquoi nous avons été amenés à modifier le règlement afin que la participation aux permanences ait un caractère obligatoire, des sanctions ont été prononcées à l'encontre de ceux qui s'y sont refusés sans raison. Nous sommes bien conscients que certains usagers ne sont pas « en état » de le faire, d'autres ne sont pas assez familiarisés avec la langue française.

La tenue collective des permanences est une des grandes caractéristiques de Mains Libres, c'est l'occasion de prendre des responsabilités, première étape de la réinsertion, de créer des liens entre bénévoles SDF et ADF. Je tiens à remercier Jean Redeuil pour l'énergie qu'il fournit à convaincre les bénévoles SDF d'assurer des permanences, à réaliser les tableaux hebdomadaires et enfin à combler les défections trop nombreuses.

Les grands ménages

Des opérations de grand ménage sont organisées régulièrement. Il s'agit de nettoyer à fond les sols, les toilettes, les meubles, les vitres... En 2016, nous avons réalisé 8 opérations.

Chaque fois, il est nécessaire de réunir entre 6 et 10 volontaires SDF et ADF. Les SDF ont été un peu plus nombreux (26) que les ADF (18). Nous avons tenté de rallier davantage de volontaires en déplaçant la matinée du samedi à celle du jeudi. L'expérience n'étant pas probante, nous reviendrons au samedi matin. C'est l'occasion pour ceux ou celles qui ne sont pas en état de faire des permanences de participer ponctuellement à la vie de la bagagerie. C'est aussi à cette occasion que tout en travaillant, nous bavardons et faisons mieux connaissance.

Remercions particulièrement Elisa qui organise ces matinées de grand ménage dans la bonne humeur et la camaraderie. On arrive au « Grand Ménage » un peu avec des « pieds de plomb », on en repart toujours fiers de ce travail collectif. Inscrivez vous au prochain « Grand Ménage » prévu samedi 18 mars !

La préparation du repas annuel

Comme chaque année, grâce à la mobilisation de bénévoles SDF et ADF, un repas a réuni en janvier tous ceux qui le souhaitaient (plus d'une soixantaine de personnes) pour fêter la nouvelle année dans la salle Jean Monod de l'Oratoire du Louvre mise à notre disposition par le Pasteur Pernot. C'est une équipe de SDF qui a préparé le repas, aidés d'ADF et d'anciens usagers. Merci infiniment à Piotr qui a eu le courage de relever le défi de préparer du poulet à la polonaise pratiquement « au pied levé » pour pallier la défection du chef initialement prévu.

Enfin, il ne faut pas oublier la participation aux activités extérieures

Elles sont indispensables pour couvrir une partie des dépenses courantes (hors local, dont les loyers et les charges qui sont couverts par les subventions de la Ville de Paris).

Mains Libres a organisé le traditionnel vide-greniers de la mairie du 2^e en septembre

Nous pouvons souligner la très forte implication des bénévoles SDF dans la préparation, le rangement, les séances d'inscription.

Mains Libres a également assuré le vestiaire du Bal de la Bourse en novembre (bénévoles de Mains libres ADF, SDF et anciens usagers). La très grande majorité des bénévoles sont restés du début à la fin, c'est-à-dire de 15h à 3h du matin. Grâce à ces opérations, les SDF contribuent ainsi de façon significative au budget de fonctionnement de l'association et apprécient le changement de regard que les gens qu'ils rencontrent à cette occasion portent sur eux.

5) Les contacts extérieurs

Au cours de l'année 2016, nous avons été amenés à rencontrer les responsables de la Ville de Paris, les administrations, les associations partenaires, les instances politiques et les associations locales (notamment Entourage, Le Carillon), notre bailleur Elogie, les officiers de police du secteur.

Nous étions présents au **forum des associations du 1^{er} arrondissement** en avril. La préparation de ce forum a permis de mieux faire connaître Mains Libres auprès des autres associations de l'arrondissement et de participer aux Ateliers du Mécénat organisés par le Crédit Mutuel.

Mains Libres a participé à l'opération **« Art en 1^{er} »** au mois de juin organisée par la Marie du 1^{er} et le conseil de quartier des Halles en accueillant trois artistes exposant leurs œuvres dans les locaux de la bagagerie. Les bénévoles SDF et ADF se sont relayés pour les préparatifs en matinée et l'accueil l'après-midi. Nous ne reconduirons pas cette opération en 2017. Elle attire peu de visiteurs alors qu'elle mobilise de nombreux bénévoles.

Mains Libres a également participé à l'opération **« Paris, fais toi belle »** organisée par l'Hôtel de Ville, manifestant ainsi l'intérêt partagé par les SDF et les ADF au maintien de la propreté dans le quartier.

En septembre, Mains Libres a eu la fierté de participer aux **Journées du Patrimoine**. Deux jours consécutifs, grâce à l'ouverture exceptionnelle de la bagagerie et de la cour, 600 visiteurs environ ont pu découvrir le mur de la chapelle des Orfèvres ainsi que le fonctionnement original de la bagagerie grâce à une installation imaginée et réalisée par Christine Acheroufkebir avec l'active participation d'une dizaine d'usagers de la bagagerie pour l'installation, l'accueil et le rangement et grâce aux témoignages d'une douzaine d'usagers pour la réalisation d'un joli livret dont le produit de la vente est revenu à Mains Libres.

Les impressions laissées par le public à la sortie manifestent la réussite de cette belle opération. Ce même weekend avait lieu le vide-grenier du 2^{ème}, les bénévoles de Mains Libres SDF comme ADF ont prouvé la capacité de Mains Libres à relever les défis.

Mains Libres a répondu à l'appel d'Accomplir pour tenir la buvette du vide greniers de l'automne. Belle illustration de la confiance mutuelle, chacune des deux associations bénéficiant du soutien de l'autre : la buvette était présente grâce à Mains Libres, et Mains Libres a dégagé quelques bénéfices à cette occasion.

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des personnes désireuses d'ouvrir une bagagerie dans d'autres arrondissements à qui nous avons communiqué les documents leur permettant d'avancer dans leur démarche. Ainsi une bagagerie a vu le jour dans le 5^{ème}.

Le fonctionnement original de la bagagerie qui met les usagers au cœur du dispositif, sans aucune interruption dans l'année, génère beaucoup de curiosité dans le monde de l'action sociale. Beaucoup d'étudiants (notamment en architecture), des lycéens dont les sujets de mémoire « tournent » autour des métropoles et de leurs habitants. Plusieurs sont venus visiter la bagagerie et nous ont interrogés sur son fonctionnement.

Ce sont des démarches prometteuses pour l'avenir.

Même si les opérations ponctuelles sont extrêmement gratifiantes et améliorent le regard porté par la population sur les SDF, l'année a aussi été marquée par des incidents avec le voisinage immédiat de la bagagerie. Dès que nous avons eu connaissance des perturbations engendrées par le comportement de certains, désignés parfois à tort comme des usagers de la bagagerie, mais parfois aussi à raison, nous avons pris des mesures pour que tout rentre dans l'ordre (exclusions temporaires ou définitives, affichage dans la langue des usagers concernés pour rappeler le règlement, rondes des bénévoles de permanence autour du pâté de maisons...). Outre le règlement (traduit en anglais pour les non francophones) remis à chaque nouvel usager, les règles de vie essentielles sont rappelées en différentes langues pour éviter les perturbations du

voisinage. Notre Président, Pablo Bartolomé va régulièrement parler avec les restaurateurs voisins afin que la confiance soit rétablie.

La réunion du comité de suivi convoquée en décembre par Monsieur le Maire a permis à chacun, habitants, commerçants, adhérents de Mains Libres d'exprimer ses inquiétudes, aux pouvoirs publics d'y répondre et de détendre les relations. Nous sommes bien conscients qu'il faut rester extrêmement vigilants et nous nous y employons.

Nous avons également participé à une réunion à la médiathèque de la Canopée organisée par son directeur Romain Gaillard qui souhaitait connaître les attentes de la population SDF pour mieux y répondre. Saluons cette initiative qui traduit une évolution positive des mentalités et une réelle solidarité.

Forts de l'expérience menée en 2015 avec des cours de français pour les anglophones, nous avons proposé des cours de français aux usagers polonais demandeurs grâce à la disponibilité de Françoise. Plusieurs étaient intéressés et s'étaient inscrits, très peu finalement (1 ou 2) sont venus plus ou moins régulièrement.

6) L'impact social de la bagagerie

Il n'a jamais été question de conditionner le maintien du casier aux démarches d'insertion accomplies par les usagers. Toutefois, nous avons besoin de procéder à une forme d'évaluation individuelle pour mesurer l'impact social de la bagagerie et justifier le maintien de cet équipement.

Pour évaluer l'impact social de la bagagerie, nous avons réparti les usagers qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année 2016 en quatre catégories :

- impact très positif : ces personnes ont trouvé un hébergement et/ou un travail à caractère durable
- impact positif : ces personnes ont travaillé pendant une certaine période, ont trouvé un hébergement provisoire, ont fait des démarches pour faire valoir leurs droits, obtenir une formation professionnelle..., se sont « mises en mouvement »
- situation stationnaire : pas de dynamique particulière.
- pas d'évaluation possible : personnes restées trop peu de temps à la bagagerie ou dont nous n'avons plus de nouvelles

Les résultats ont été obtenus de la manière suivante : Elisa et Yves qui s'occupent des « entrées et sorties » des usagers, Pablo et moi-même sommes allés rencontrer les partenaires associatifs qui assurent le suivi des usagers : Myriam Tollet « Aux Captifs la Libération », Julie Acquaviva de « l'Agora d'Emmaüs », Julie Hanse de « la Maraude d'Emmaüs », Renaud Delacroix du « Caarud-Aides ». A l'issue de ces entretiens et à partir de ce que nous avons pu observer à la bagagerie et de ce que les usagers avaient bien voulu nous dire de leur situation au cours de conversations informelles, nous avons produit l'évaluation définitive.

Sur les 78 usagers qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année 2016,

- Il n'a pas été possible de procéder à l'évaluation pour 8 personnes (10,25%). Il s'agit d'usagers qui sont restés trop peu de temps pour qu'une évaluation soit significative (1), d'usagers arrivés au cours du mois de décembre et pour lesquels une évaluation de l'impact social de la bagagerie est prématurée (2) ainsi que d'usagers dont nous n'avons pas pu retracer le parcours depuis leur dernier passage à la bagagerie (5).
- La situation est stationnaire pour 30 personnes (38,46%): elle n'a pas évolué au cours de l'année de façon significative.

Certaines d'entre elles sont confrontées à de telles souffrances psychologiques que le seul fait de savoir qu'elles ont leur place à la bagagerie, que leurs affaires y sont en sécurité, qu'elles y retrouvent les mêmes personnes et les mêmes habitudes, contribue à leur permettre de supporter la précarité et, le jour venu, de commencer à prendre des responsabilités dans un collectif convivial.

Pour la plupart d'entre elles, la bagagerie est un repère qui leur permet de conserver un lien social, de reprendre des forces. Elles sont nombreuses à y venir très régulièrement.

- L'impact a été positif pour 25 personnes. Même si pour certaines d'entre elles l'hébergement trouvé ou l'emploi n'a pas pu durer, elles ont prouvé que la rue n'était pas une fatalité et nous espérons que leur prochaine expérience sera un succès. Beaucoup, parmi elles, multiplient les démarches pour se soigner (cette année a été particulièrement marquée par des accidents de santé graves de nombreux usagers qui ont été hospitalisés à plusieurs reprises. Si la bagagerie n'a pas directement facilité leur accès aux soins, ce n'est pas sa vocation, elle a leur permis de savoir leurs affaires personnelles en sécurité aussi longtemps que nécessaire), obtenir un logement, pour faire valoir des droits, pour obtenir une formation professionnelle. Beaucoup ont assumé des responsabilités importantes au sein de la bagagerie, qui n'aurait pas pu fonctionner les 365 jours de l'année sans leur implication.
- Enfin, on peut considérer que l'impact a été très positif pour 15 personnes, soit 19,23% des usagers. Deux ont un emploi stable et sont logés. Les autres disposent d'un hébergement durable, plusieurs ont entrepris des démarches pour faire valoir leurs droits à la retraite. Nous nous réjouissons pour Alain, Artur, Béatrice, Darius, Didier, Florian, Michel, Patricia, Rachid, Richard, Saïd, Salvador, Tristan, Valentin, et pour Pablo, notre Président, ambassadeur infatigable de la bagagerie qui donne son temps sans compte. C'est encourageant pour l'ensemble des adhérents et particulièrement pour les usagers qui ont tous, à plus ou moins long terme, vocation à sortir de la rue.

⇒ **L'impact a été positif ou très positif pour 40 personnes, soit pour plus de la moitié des personnes qui ont fréquenté la bagagerie en 2016.** C'est un peu inférieur aux chiffres de 2015 (57,6%). Il s'agit de fluctuations non significatives pour l'instant.

Au-delà de cet impact social sur les SDF, il ne faut pas négliger l'impact positif qu'a la bagagerie sur les adhérents ADF de Mains Libres, voire au-delà sur les habitants. Le fonctionnement de la bagagerie qui associe ADF et SDF, les activités menées et réussies ensemble permettent aux uns et aux autres de mieux se connaître et de s'apprécier, les barrières et les préjugés tombent.

La tristesse générée par les deux deuils qui nous ont frappés à la fin de l'année : François Vastel, ancien usager dont le sourire éclaire désormais la salle d'accueil et Marcin Makarewicz qui était également hébergé depuis peu, montrent à quel point mon propos n'est pas convenu mais réel.

II – Les projets pour 2017

La bagagerie fêtera ses 10 ans d'existence au mois de juin prochain.

Nous souhaitons donner à cet anniversaire tout l'éclat qu'il mérite :

- D'abord, parce que nous en sommes fiers. Ce qui était apparu à certains comme une généreuse utopie, est une réalité durable. La bagagerie a su surmonter des crises et n'a jamais failli à sa mission, ouverte deux fois par jour, tous les jours depuis 10 ans. Ce sera l'occasion de remercier tous ceux qui nous ont soutenus dès le début et nous soutiennent encore, de retrouver certains usagers de la première heure perdus de vue, de revoir ceux qui sont désormais « anciens usagers »...de réunir la « Famille Bagagerie »
- Ensuite, parce que nous souhaitons profondément que le « modèle » essaime dans les autres arrondissements, dans les autres grandes villes françaises. Nous lancerons de nombreuses invitations auprès de journalistes et d'associations et chacun pourra ainsi relayer ce qu'il aura vu et entendu.

La journée du **vendredi 13 octobre** a été choisie afin de raccrocher l'événement à la semaine de la lutte contre l'Exclusion qui est organisée à ce moment là pour donner davantage de visibilité.

Des réunions préparatoires ont lieu tous les mois, vous êtes tous invités à y participer.

Le 13 octobre, la bagagerie sera ouverte au public toute la journée avec une exposition de photos-portraits réalisés par Florence Levillain dans la cour et une vidéo présentant la bagagerie à partir des entretiens menés par Christine Acheroufkebir au 1^{er} étage. Afin de finaliser le projet, il est nécessaire que vous soyez plus nombreux à y participer. Je lance un appel. La bagagerie a besoin de vous comme vous avez besoin d'elle !

Un atelier d'écriture réunissant une dizaine de personnes SDF et ADF fonctionne tous les vendredis matin. L'idée a germé au cours d'une réunion de préparation de la fête, a pris forme dès le mois de janvier. Une production est d'ores et déjà réalisée répondant à une proposition d'ATD Quart Monde de raconter une belle expérience de solidarité pour l'opération « 10 001 histoires »

L'atelier se poursuit avec ceux qui ont envie d'écrire au sujet de la bagagerie ou de la vie à la rue. Nous réfléchissons à la forme que pourrait prendre la présentation de ces textes au moment de la fête. et les productions seront présentées au moment de la fête. Ceux qui souhaitent rejoindre l'atelier sont les bienvenus.

Nous souhaitons également renforcer notre communication auprès des écoles et collège du quartier. C'est en faisant connaître la bagagerie aux futurs adultes que nous contribuerons à modifier le regard des gens sur les SDF et ainsi favoriser leur démarche de réinsertion. Nous allons proposer à des classes de venir visiter la bagagerie et de témoigner ensuite par des dessins ou des textes.

Nous poursuivrons bien sûr les opérations du vide-grenier du 2^e (une réunion a déjà eu lieu à la Mairie du 2^e), du bal de la Bourse. Nous serons présents au forum des associations à la Mairie du 1^{er} le 27 mars.

Mains Libres a été sollicité par Accomplir pour aider à la sécurité du vide-grenier du 10 juin ainsi que pour y tenir un stand de jeux pour enfants. Nous sommes très heureux de participer ainsi à la convivialité du quartier.

Je terminerai en insistant sur un point fondamental. Tous ces projets ne verront le jour que si tous les adhérents participent activement à la vie de la bagagerie au quotidien.

Celle-ci ne fonctionne que grâce au bénévolat des uns et des autres.

Ce sont trop souvent les mêmes qui sont de toutes les opérations, les mêmes qui dépannent quand il manque des bénévoles pour assurer des permanences, les mêmes qui viennent faire le ménage. Il ne faudrait pas que ce déséquilibre engendre la rancœur et le désintérêt.

La belle aventure de la bagagerie repose sur la responsabilité de chacun des membres, de chacun des usagers et sur l'importance qu'ils accordent à la solidarité. Vous êtes tous responsables,

nous sommes tous responsables et solidaires, à part égale de la pérennité de la bagagerie et de sa convivialité.

Nous sommes aussi responsables du respect des règles de vie établies en concertation. Ces règles sont parfois ressenties comme trop contraignantes par certains, elles sont justifiées par la position géographique de la bagagerie au sein d'un immeuble d'habitation, au sein d'un quartier touristique commerçant. Je ne reviendrai pas sur les exigences évidentes de sobriété, de bienveillance, de calme à l'intérieur. J'insisterai sur ce qui paraît dérisoire et qui est pourtant le gage d'une bonne acceptation par nos voisins ADF comme SDF. Il ne faut pas stationner à plusieurs aux alentours immédiats de la bagagerie, qui plus est une canette de bière à la main, il ne faut pas sortir de la bagagerie avec un gobelet, il ne faut pas amener des amis qui ne sont pas usagers de la bagagerie....

Idem pour les consignes de tenue des feuilles de présence, de l'agenda, de l'entrée dans la salle des casiers, du respect des horaires...Je ne saurais trop nous conseiller de relire de temps en temps notre règlement que nous nous efforçons de mettre à jour au gré des soucis rencontrés.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce que ce rapport moral soit positif et qui nous ont aidés à préparer cette assemblée générale et particulièrement Elisabeth Bourguinat restée auprès de son mari René.

Longue vie à la bagagerie !

Vote

Le rapport moral 2016 est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

II – Présentation et approbation des comptes de l'année 2016

Benoît George trésorier présente les comptes de l'année 2016.

Vous devez tous avoir reçu avec la convocation à l'AG, les tableaux présentant les comptes de fonctionnement et le bilan de l'année 2016, ainsi que le prévisionnel pour l'année 2017.

Le 16 février, nous avons organisé une réunion ouverte à tous les adhérents pour la présentation des comptes de l'association. J'ai présenté les comptes détaillés et nous en avons discuté pendant plus d'une heure. C'est pourquoi je ne parlerai aujourd'hui que des grandes lignes comptables, ce qui n'empêche pas, pour ceux qui le désirent, de poser des questions sur des points qui les interrogent.

Les comptes de fonctionnement 2016

Comme l'année dernière, la plus importante dépense en 2016 concerne le loyer et les charges locatives de nos locaux pour un montant de 47 282 euros. Celle-ci est couverte par une subvention du service de la prévention et de la lutte contre les exclusions de la DASES, service de la Ville de Paris (Direction de l'action Sociale, de l'Enfance et de la Santé). Nous remercions vivement la Ville de Paris pour son aide sans qui le fonctionnement financier de la bagagerie s'avérerait difficile voire impossible.

Les autres dépenses sont des dépenses courantes comme EDF, Internet, l'entretien des locaux, la maintenance, les réparations, les fournitures administratives, etc. Il n'y a pas eu en 2015 de grosses dépenses significatives et imprévues, à l'exception de la lutte contre les cafards qui nous a coûté environ 600 euros.

Les deux opérations phares de notre association sont le vide-greniers du 2^{ème} arrondissement et le bal de la Bourse. Ces deux manifestations nous ont rapporté la jolie somme de 15 600 euros qui aide au bon fonctionnement financier de l'association. Nous tenons à remercier les bénévoles SDF et ADF qui participent à ces événements et également la Mairie du 2^{ème} arrondissement pour sa confiance et son aide pour organiser le vide grenier et Air 2 Fête pour le bal de la Bourse. Pendant les journées du patrimoine, l'association La Femme Tentaculaire a présenté une exposition sur les sans domiciles fixes dans la cour du 15 rue Jean Lantier. Cet événement a été organisé en association avec Mains Libres et il nous a rapporté près de 1000 euros. Merci à Christine A. de l'association La femme tentaculaire.

Nous avons également reçu des dons. Nous remercions le comité d'entreprise de Total, les associations La soupe Saint Eustache, Accomplir, AIR 2 FETE, Pétales France.

Nous avons reçu des dons de particuliers dont le montant est sensiblement supérieur à celui de 2015 et nous remercions Claire Mathis, Bernard Sarrazin, Anne Iacino Bertsch, Simone Lapalu, Michelle Boisson, Yu Ting Royé, René Brousse, Claude de Rouvray, Véronique Lile, Isabelle Chanal Jacquemin.

Les contributions en nature valorisées représentent le coût que devrait payer l'association si les bénévoles étaient salariés. Pour rappel, dans notre association aucune personne SDF ou ADF ne touche de rémunérations que ce soit en salaires, indemnités ou autres.

Pour le calcul des contributions, nous avons pris en compte la participation des bénévoles aux permanences, au vide-greniers, au bal de la Bourse, et un peu de temps administratif (plus de 5600 heures), soit en équivalent salaire un montant de 76 000 euros.

Les comptes de fonctionnement pour l'année 2016 font apparaître un résultat de l'exercice de 11 506 euros, légèrement supérieur à celui de 2015. C'est un bon résultat malgré des charges supplémentaires de location de barrières et des frais de vigiles pour assurer la sécurité pendant le vide-greniers suite aux attentats (environ 2000 euros) et l'absence en 2016 d'un don exceptionnel de 3500 euros de Mains Libres du 3^{ème} arrondissement comptabilisé en 2015. Ceci est dû à des recettes supérieures pour le bal de la Bourse, la recette des journées du patrimoine, des dons de particuliers plus importants, des dépenses de réparation de la porte d'entrée moins importante que l'année 2015 et à une meilleure gestion des dépenses et des consommations diverses. Merci à Elisa qui s'occupe de ces achats.

Le bilan au 31 décembre 2016 montre que les fonds propres de l'association, c'est-à-dire les résultats des exercices des années précédentes + le résultat de l'exercice 2016, sont de 60 000 euros. Ce montant peut paraître important et confortable mais il est nécessaire car nous ne sommes pas à l'abri d'un coup dur.

Vote

Les comptes 2016 sont soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

III – Présentation et vote du budget prévisionnel 2017

L'année 2017 devrait ressembler à l'année 2016 mise à part la fête des 10 ans de la bagagerie.

Pour le gros poste qui est le loyer et les charges locatives, nous avons déjà reçu la subvention de la DASES qui couvre cette importante dépense. Encore merci à la Ville de Paris pour son soutien.

Vote

Le budget prévisionnel 2017 est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

IV – Examen des « questions – suggestions – remarques »

- Françoise Ploquin a posé une question écrite : « J'admire le bon fonctionnement du dispositif proposé par la Bagagerie : présence régulière de deux équipes de trois personnes chaque jour, tenue remarquable des locaux (petits et grands ménages). Mais j'éprouve un sentiment de malaise quand je vois ce service si peu utilisé.

Je trouve que trop peu de SDF profitent de cette belle organisation. Finalement, peu de visiteurs chaque soir (une vingtaine), beaucoup de casiers vides ou utilisés comme dépôt permanent. Comment être utile à plus de monde ? »

Catherine Simonnet rappelle que la sous- utilisation des casiers a été évoquée au début du rapport et s'explique par le fait que de nombreux usagers ont bénéficié d'un hébergement d'urgence dans le cadre du plan « Grand Froid », qu'ils vont vraisemblablement être à nouveau à la rue avec l'arrivée du printemps et que la fréquentation de la bagagerie sera plus régulière, nous aurons de nouvelles demandes des associations partenaires vraisemblablement plus nombreuses dans le courant des prochains mois.

Jean Redeuil rappelle aussi que plusieurs usagers ressortissants des pays de l'Est ont prévenu de leur absence prolongée à partir de novembre. Nous leur avons promis de conserver le casier jusqu'à leur retour prévu courant mars.

Enfin, Pablo Bartolome rappelle que plusieurs usagers ont quitté la bagagerie récemment, ayant désormais un logement ou un hébergement durables.

Catherine Simonnet rappelle que des contacts avaient été pris avec le 110 Les Halles dans la perspective d'un partenariat. Finalement, nous avons considéré que ce partenariat était inutile puisque les personnes suivies par le 110, éventuellement demandeurs d'un casier, étaient connues aussi par nos partenaires et que ceux-ci, prévenus par le 110, pouvaient alors les orienter vers la bagagerie sans lourdeur administrative supplémentaire.

- Jean Redeuil lit le texte réalisé au cours de l'atelier d'écriture du vendredi matin. Le texte sera affiché à la bagagerie et envoyé avec le PV de l'assemblée générale. Il est chaleureusement applaudi.

V – Modifications apportées au règlement intérieur

La vice-présidente Catherine Simonnet rappelle que le respect du règlement intérieur est essentiel pour garantir le bon fonctionnement de la bagagerie et pour chacun puisse se sentir bien à la bagagerie. Pour répondre aux évolutions de la bagagerie et aux différentes situations délicates, le CA propose régulièrement des évolutions de ce règlement.

Remplacer Rubrique I-3 : « *Il faut s'abstenir de provoquer des nuisances aux abords de la bagagerie. En particulier, il est instamment demandé aux usagers d'éviter :*

- **de stationner devant la bagagerie pendant les heures de permanence,**
- **d'y consommer et/ou distribuer des boissons chaudes ou d'autres provisions,**
- **d'y consommer de l'alcool ou de la drogue,**
- **d'y déposer des détritux,**
- **d'y laisser des tentes ou des affaires entre 9h et 20h**

Par : **« de stationner devant la bagagerie et ses alentours, que ce soit pendant les heures de permanence ou en dehors de ces heures ».**

Toute plainte du voisinage (habitants, commerçants, écoles) concernant des faits précis de nuisances provoquées par des usagers identifiés individuellement aux abords de la bagagerie, quelle que soit l'heure de la journée, pourra entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion.

Vote : la modification suggérée est approuvée à l'unanimité. Le règlement sera modifié en conséquence.

Ajouter Rubrique III-11 :

Chaque soir, à la fin de la permanence, toutes les denrées périssables non consommées (exceptées les viennoiseries) sont jetées, par mesure sanitaire. Il n'y a pas de places réservées au sein de la bagagerie. Celui qui quitte sa place n'a pas le monopole sur cette dernière. Il s'expose ainsi à ne pas la récupérer. »

Vote : la modification suggérée est approuvée à l'unanimité. Le règlement sera modifié en conséquence.

Rubrique IV -17 :

« Chaque mois, le CA fait le point sur les usagers arrivés récemment qui seraient susceptibles de tenir des permanences en fonction de leur état de santé. Le responsable du planning informe ceux qui ont été désignés par le CA qu'ils sont invités à faire une permanence par semaine. Ceux qui refusent d'en faire, ou sont absents sans avoir prévenu ou ne font pas leurs permanences correctement s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion. Le responsable du planning fait le point sur la bonne tenue des permanences lors de chaque réunion de CA pour permettre d'envisager les avertissements et sanctions. »

Vote : la modification suggérée est approuvée à l'unanimité. Le règlement sera modifié en conséquence.

Rubrique IV-20 :

« A la fin de chaque permanence, les bénévoles nettoient les tables, les sols, le coin cuisine, les toilettes » Ajouter « **Le ménage ne commence qu'un quart d'heure avant la fin de la permanence »**

Vote : la modification suggérée est approuvée à l'unanimité. Le règlement sera modifié en conséquence.

VI - Intervention du Maire du 1er, Jean-François Legaret

Monsieur Legaret réaffirme son attachement à la bagagerie et son estime pour son mode de fonctionnement. Il sera présent pour la Fête des 10 ans et promet le soutien de la Mairie du 1^{er}. Il évoque la mise en place du comité de suivi et sa dernière réunion en décembre au cours de laquelle il a apprécié les réponses fournies par Mains Libres aux interrogations et inquiétudes légitimes des habitants. Il encourage le CA à poursuivre dans ce sens et à rester vigilant.

VII – Questions diverses

En l'absence de nouvelles questions de la part des adhérents, le président Pablo Bartolome passe au dernier point à l'ordre du jour.

VIII – Election du Conseil d'administration

Catherine Simonnet annonce la candidature de Laurent Bouley arrivée après l'envoi des convocations aux adhérents. La liste des candidats des différents collèges est rappelée et les personnes sont présentées.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec un bulletin d'une couleur différente pour chaque collège, de façon à procéder en un seul vote. Yves Dougin appelle chaque adhérent présent, indique le nombre de voix dont il dispose (la sienne plus les éventuelles procurations) et le président Pablo Bartolome lui présente l'urne pour qu'il vote, en déposant les bulletins un par un.

Pour le dépouillement, les bulletins sont triés par couleur. Le dépouillement est réalisé par Pablo Bartolome, Mohamed Bazine, Benoît George, Rachid Mahiout et Catherine Simonnet sous les yeux des présents.

Enfin, le président Pablo Bartolome proclame les résultats :

Nombre de suffrages exprimés : 48

Collège SDF

Jean REDEUIL élu avec 47 voix

Laurent BOULLEY élu avec 46 voix

Michel TOKAR élu avec 46 voix

Léopold N'DIAYE élu avec 45 voix

Lubomir PAVONIC élu avec 44 voix

Pascal TRIFIGNY élu avec 43 voix

Mohamed BAZINE élu avec 36 voix

Collège anciens usagers

Pablo BARTOLOME élu avec 43 voix

Rachid MAHIOUT élu avec 40 voix

Collège ADF

Benoît GEORGE élu avec 47 voix

Elisa LACAU élue avec 47 voix

Catherine SIMONNET élue avec 47 voix

Elisabeth BOURGUINAT élue avec 46 voix
Régine du BOISBAUDRY élue avec 46 voix
Yves DOUGIN élu avec 45 voix
Sylvie CAIRO élue avec 40 voix

Le CA nouvellement élu se réunit aussitôt après l'Assemblée Générale afin d'élire les membres du bureau.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, le président et la vice-présidente remercient les adhérents présents et closent l'assemblée générale.

Président
Pablo Bartolome



Vice-présidente
Catherine Simonnet

